

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CF88

présenté par

M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. Baptiste et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE 7

Supprimer les alinéas 16 à 59.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à ne pas appliquer la réforme aux fonctionnaires.